

Slalom N3 Lathus les 25 et 26 mars 2023

ORGANISATION

- **Comité Départemental de Canoë Kayak de La Vienne (86)**

R1 : Philippe NIQUET : 06 23 74 02 63 / p.niquet@cpa-lathus.asso.fr

- **Responsables informatiques** : Lucas POUPIN – Corinne JOUBERT

- **Juge arbitre** : Sandie BRUNEAU

INSCRIPTIONS

- Sur le site internet de la FFCK : http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/
- Droit d'inscription : **13 euros par embarcation** (Pour les U15 : 7€ pour la 2nd embarcation)

Rappel :

- Inscriptions des juges selon règlement de la Commission Nationale
- Epreuve ouverte aux compétiteurs de N3, titulaire minimum de la pagaie verte « slalom » ou pagaie verte « eau vive » + certificat médical compétition

REGLEMENT

Règlement national slalom et annexes en vigueur édités par la FFCK.

INFORMATIONS DIVERSES : <http://canoe86.org>

- **Lieu** : Bassin naturel au Pont de « Chez Ragon » (Gorge de la Gartempe). Fléchage à partir de Lathus : suivre CPA Lathus

- **NB** : lieu susceptible de changer selon le niveau d'eau

- **Buvette** : sur place, boissons et « grignotage » le dimanche.

- **Hébergement et Restauration :**

Pour obtenir tous les renseignements concernant les auberges, gîtes, hôtels et restaurants de la région, contact

CPA Lathus
« La Voulzie » - 86390 LATHUS
Tél : 05.49.91.83.30
accueil@cpa-lathus.asso.fr

Office de tourisme
2, place du Maréchal Leclerc
86500 MONTMORILLON
Tél : 05.49.91.27.76

QR-Code pour accéder aux informations le jour même via Whatsapp



Le programme – N3 Lathus 25 et 26 mars 2023

Samedi 25 Mars 2023

- | | |
|--------------------|--|
| 09h00 à 15h30 | - Entraînement libre sous forme de « non-stop »
Sous la responsabilité des clubs ! |
| 14 h 00 à 16h00 | - Confirmations et distribution dossards au CPA de Lathus |
| 15 h 30
17 h 00 | - Fermeture du bassin ; Montage du parcours
- Démonstration et validation du parcours |
| 18 h 30 | - Réunion des chefs d'équipes au Centre de Plein Air de Lathus
- Pot de bienvenue |

Dimanche 26 Mars 2023 : ATTENTION changement d'heure !!

- | | |
|--------------|---|
| 7h45 | - Réunion des juges devant le secrétariat au pont |
| 8h45 – 12h30 | - Course 1 : |
| 13h15 – 17h | - Course 2 : |

NB : horaires modifiables en fonction du nombre de participants !



Recommandations particulières

L'arrêté de biotope réglementant le site du Roc d'Enfer prévoit qu'aucun accès ni chemin ne doit être utilisé en rive gauche de la Gartempe en aval du pont de chez Ragon.

En conséquence, à partir du vendredi 24 mars et ce jusqu'au dimanche 26 mars, aucun accès ou débarquement ne pourra se faire sur la rive gauche. Les kayakistes, compétiteurs ou non, devront débarquer rive droite.

La sécurité et l'organisation sont habilités à accéder rive gauche.

1. à l'entraînement, possibilité de débarquer rive droite, pour une remontée partielle.
2. Dès le vendredi et lors du week-end, le débarquement s'effectuera 300 m en aval de la « machine à laver » rive droite au pied des marches. La remontée au pont se fera obligatoirement par le chemin d'accès au site du roc d'enfer.

Merci de votre compréhension

VOUS ENTREZ DANS UN SITE NATUREL SENSIBLE

Aidez-nous à protéger ce site fragile :
respectez le balisage
des pistes tout au long
de votre cheminement !



Gratoliers d'Europe

La richesse de la vallée a Gartempe lui a valu d'être protégée par arrêté préfectoral de protection de biotope en 1991 et d'être désignée site Natura 2000 en 2004.



Le site Natura 2000

DES HABITATS FRAGILES :

- La Rivière Gartempe
- Les landes
- Les forêts alluviales et de pente
- Les prairies humides
- Les végétations des rochers siliceux

DES ESPÈCES RARES :

- L'Écrevisse à pattes blanches
- La Loutre
- Le Castor
- La Lamproie marine
- Le Saumon...

La Gratole officinale est une plante des milieux forestiers, très sensible au piétinement.



Pour plus d'informations :

LPO - REVOL MORGANE
25 rue Victor Grignard - Poitiers
06 27 81 04 56
morgane.rev@lpo.fr



Plan de circulation

Nationale 3 slalom 25 et 26 Mars 2023 Plan de circulation (Pont de Chez RAGON –Lathus St Remy)

